

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 29 juin 2015 portant création de la compagnie
de soutien opérationnel (CSO) de la garde républicaine**

NOR : INTJ1515251A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La compagnie de soutien opérationnel (CSO) de la garde républicaine est créée à compter du 1^{er} juillet 2015.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 juin 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général de corps d'armée,
directeur des opérations et de l'emploi,*
M. PATTIN